



Extrait du Le Canard républicain

<http://xn--lecanardrepubicain-jwb.net/spip.php?article810>

"Les dessous du pacte de Lafarge avec l'EI"

- International -



Date de mise en ligne : dimanche 8 octobre 2017

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« Des anciens responsables du groupe cimentier français expliquent les raisons pour lesquelles, la société est restée à tout prix en Syrie.

"Soit on acceptait le racket, soit on partait" : d'ex-responsables du groupe Lafarge, soupçonné d'avoir financé indirectement des organisations djihadistes dont l'État islamique, ont dévoilé devant les enquêteurs les raisons qui ont poussé le cimentier à se maintenir à tout prix en Syrie.

Un an après l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris, confiée depuis à trois juges d'instruction, les investigations sont accablantes pour la direction en France, suspectée d'avoir "validé" les paiements effectués par sa branche syrienne (Lafarge Cement Syria, LCS), en produisant "de fausses pièces comptables".

Octobre 2010 : Lafarge commence à faire tourner son usine de Jalabiya (nord), pour laquelle il a déboursé 680 millions de dollars (660 millions de francs au cours actuel).

Mais six mois plus tard les premiers troubles éclatent. Rapidement, l'Union européenne adopte un embargo sur les armes et le pétrole syrien et l'ONU déclare le pays en état de guerre civile.

A partir de 2013, la production de la cimenterie s'effondre et l'EI devient incontournable dans la région. Mais contrairement au pétrolier Total ou à d'autres multinationales, le cimentier décide de rester.

Situation "sous contrôle"

"Pour moi, les choses étaient sous contrôle. Si rien ne me remontait, c'est que rien de matériel ne se produisait", a assuré en janvier, selon une source proche du dossier, l'ex-directeur général du groupe, Bruno Lafont, aux enquêteurs des douanes judiciaires. D'autres ex-responsables ont avancé un argument différent pour justifier le maintien de l'activité : conserver un avantage stratégique afin d'être en première ligne pour participer à la reconstruction de la Syrie une fois la guerre terminée.

Cette volonté de rester aurait reçu l'aval des autorités françaises. "Le quai d'Orsay nous dit qu'il faut tenir, que ça va se régler (...) On allait voir, tous les six mois, l'ambassadeur de France pour la Syrie et personne ne nous a dit : 'Maintenant il faut que vous partiez' ", a relevé Christian Herrault, ex-directeur général adjoint opérationnel.

Le prix du maintien

Se maintenir dans le pays a un prix : LCS monnaie la sécurité de ses employés en versant "de 80'000 à 100'000 dollars" à un intermédiaire, Firas Tlass, ex-actionnaire minoritaire de l'usine, qui ventile ensuite les fonds entre différentes factions armées, a relaté Bruno Pescheux, directeur de la cimenterie de 2008 à 2014. Cela représentait pour l'EI "de l'ordre de 20'000 dollars" par mois, a-t-il précisé.

En contrepartie, l'organisation d'Abou Bakr al-Baghdadi édite en mai 2014 un laissez-passer : "Prière d'autoriser le ciment venant de Lafarge à passer les barrages", d'après une source proche de l'enquête. Et, le 29 juin, le jour même où l'organisation autoproclame "le califat", une rencontre est organisée entre un de ses cadres et le responsable de la sécurité de la cimenterie.

Les enquêteurs soupçonnent aussi LCS de s'être, sous couvert de faux contrats de consultants, approvisionné en

pétrole auprès de l'EI qui contrôle, à partir de juin 2013, la majorité des réserves stratégiques.

Achats illégaux

"Le gouvernement syrien n'est plus détenteur des raffineries, on achète à des organisations non gouvernementales (...) en toute illégalité", a reconnu Frédéric Jolibois, directeur du site à partir de juillet 2014. Autre interrogation : le cimentier a-t-il tout fait pour assurer la sécurité de ses employés syriens ?

A l'été 2012, la direction de l'usine quitte Damas pour Le Caire et, quelques mois plus tard, les expatriés sont évacués par vagues successives. Rester ? "Techniquement c'est un exploit, et la fierté des employés syriens d'avoir maintenu cette usine. Pour eux, c'était un acte de résistance", d'après Frédéric Jolibois.

Mais onze anciens salariés et l'association anticorruption Sherpa font état, dans une plainte déposée en 2016, de pressions (menaces de licenciement et de suspension de salaires) sur le personnel, qui se serait sauvé par ses propres moyens lorsque l'EI a finalement pris le contrôle de la cimenterie en septembre 2014. Trois ex-salariés ont été entendus fin septembre à Paris par les juges.

Jeudi, plusieurs bouteilles d'essence avec un "dispositif d'allumage rudimentaire" ont été retrouvées sous trois camions du cimentier à Paris, déclenchant l'ouverture d'une enquête. On ignore à ce stade s'il existe un quelconque lien avec le dossier syrien. Sollicité, Lafarge, qui a fusionné avec le st-gallois Holcim en 2015, a de nouveau assuré "regretter et condamner les erreurs inacceptables commises en Syrie." »

Article publié par tdg.ch le 6 octobre 2017.